

# ASSURANCE : RESPONSABILITÉ CIVILE

## DOCUMENT D'INFORMATION SUR LE PRODUIT D'ASSURANCE

Nom de la Compagnie d'Assurance : ANO - SMENO Assurance

Produit : Pack Assurances

# SMENO

Déclaration précisant que les informations précontractuelles et contractuelles complètes sur les produits sont fournis dans d'autres documents.

### Quel est le type d'Assurance ?

Ce contrat est destiné à protéger les locaux d'habitation occupés en qualité de locataire, et à couvrir la responsabilité civile.



#### Ce qui est assuré :

##### Responsabilité Civile, Stages, Vie Privée :

- ✓ Dommages corporels
- ✓ Dommages aux biens confiés lors d'un stage
- ✓ Dommages matériels et immatériels

##### Individuelle Accident :

- ✓ En cas d'invalidité définitive à 100%
- ✓ En cas de décès

##### Assistance Rapatriement

##### Perte et vol de vos effets personnels :

- ✓ Perte et vol de clés, papiers officiels
- ✓ Perte et vol de bagages, vol de vélo, vélo électrique, trottinette, skateboard et instrument de musique
- ✓ Vol du téléphone portable
- ✓ Vol d'ordinateur portable et tablette
- ✓ Vol de manuels universitaires

##### Protection des documents personnels :

- ✓ Coffre-fort électronique
- ✓ Écoute et soutien psychologique par téléphone
- ✓ Aide à la recherche de stage



#### Y a-t-il des exclusions à la couverture ?

##### LES PRINCIPALES EXCLUSIONS :

##### Nous ne garantissons pas :

- ! Les accidents résultant de la pratique de la chasse, et de certains sports, notamment aérien ou nautique, et de tout sport à titre professionnel
- ! Les accidents causés par tout véhicule et engin ou appareil aérien ou nautique
- ! Les accidents causés aux biens ou animaux dont vous ou les personnes dont vous êtes civilement responsable avez la propriété, l'usage ou la garde

##### Les principales exclusions à la garantie Assistance aux personnes à l'étranger :

- ! Tous frais engagés sans l'accord préalable du service d'assistance
- ! Tous frais engagés en France ou dans un pays dont est ressortissant l'assuré étranger ou de double nationalité



#### Ce qui n'est pas assuré :

- ✗ Tout déplacement ou voyage à l'étranger d'une durée supérieure à 120 jours
- ✗ Les accidents résultant d'une activité professionnelle (sauf spécification contraire pour la RC médicale) ou d'une fonction publique, politique, sociale ou de dirigeant d'association
- ✗ Le fait intentionnel de l'assuré, les conséquences d'actes dolosifs, tentative de suicide ou suicide
- ✗ Tous accidents ou tous faits liés à l'usage de drogues, stupéfiants, ou produits assimilés ou encore liés à l'usage abusif d'alcool
- ✗ La participation de l'assuré à des courses, à des paris de toutes natures, à des rixes, ou à des activités illégales



## Ou suis-je couvert ?

✓ Les garanties Responsabilité Civile et Défense Recours s'exercent dans le monde entier, à l'exclusion des États Unis et du Canada en ce qui concerne la RC médicale et la Protection Juridique médicale.



## Quelles sont mes obligations ?

**Sous peine de nullité du contrat, de non garantie, de suspension de garantie ou d'application d'une règle proportionnelle (réduction de l'indemnité due en cas de sinistre) :**

### ▶ A la souscription du contrat

Répondre exactement aux questions posées par l'assureur lors de la souscription lui permettant d'apprécier les risques qu'il prend en charge. Fournir tous documents justificatifs demandés par l'assureur. Régler la cotisation indiquée au contrat.

### ▶ En cours de contrat

Déclarer toutes circonstances nouvelles ayant pour conséquence d'aggraver les risques pris en charge ou d'en créer d'autres.

### ▶ En cas de sinistre

Déclarer tout sinistre de nature à mettre en jeu l'une des garanties dans les conditions et délais impartis et joindre tous documents utiles à l'appréciation du sinistre. Informer des garanties éventuellement souscrites pour les mêmes risques en tout ou partie auprès d'autres assureurs, et de tout remboursement que vous pourriez recevoir au titre d'un sinistre.

En cas de vol, déposer plainte dans les 24 heures auprès des autorités compétentes et fournir l'original de ce dépôt.



## Quand et comment effectuer les paiements ?

La souscription au Pack Assurances est payable en une fois. (par carte, par chèques et en espèces).



## Quand commence la couverture et quand prend-elle fin ?

Le contrat prend effet à compter de la date et de l'heure fixées aux Conditions Particulières.

La date d'effet est fixée au jour de la souscription, pour une couverture jusqu'au 30 Septembre de chaque année, sans tacite reconduction.



## Comment puis-je résilier le contrat ?

Il n'est pas possible de renoncer à la souscription en cours d'année.